STUDIA ROMANISTICA 9.1 (2009): 66-71

LA SITUATION LINGUISTIQUE ET LA POSITION DE LA LANGUE FRANÇAISE AU MALI

Jaromír Kadlec
Université Palacký d'Olomouc

kadlec@upol.cz

Résumé. L'article décrit la position de la langue française et des langues nationales au Mali. L'analyse porte sur l'emploi de ces langues dans les documents officiels, dans la justice, dans l'administration, dans les écoles et dans les médias. Le français au Mali est en déclin et il est remplacé (surtout dans la communication orale) par le bambara.
Mots clé. Mali. Situation linguistique. Langue française. Bambara.

Abstract. **Language Situation and Position of French Language in Mali**. The paper deals with the position of French and national languages in Mali. The analysis focuses on their use in official documents, courts, state administration, school system and media. The use of the French language in Mali decreases, being successively replaced by Bambara language used particularly in spoken form.

Keywords. Mali. Language situation. French language. Bambara language.

1. Situation géographique

D'une superficie de 1 240 192 km^2, le Mali est un pays enclavé, situé dans le Nord-Ouest du continent africain. Il est limité au nord par l'Algérie, à l'ouest par la Mauritanie et le Sénégal, au sud par la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Burkina et à l'est par le Niger. Il est donc entouré uniquement de pays de langue française. Le pays est divisé en huit régions (Gao, Kayes, Kidal, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso et Tombouctou) et un district (Bamako, capitale du Mali).

2. Histoire

Le climat de plus en plus aride a provoqué au IIIe millénaire av. J.-C. les migrations des ethnies sahariennes. Elles ont alors peuplé la vallée du Niger et y ont créé les premières villes. Plusieurs empires importants ont été formés sur le territoire du Mali d'aujourd'hui. Les Soninkés ont érigé entre les fleuves Niger et Sénégal l'empire du Ghana dont la prospérité a été assurée par le commerce transsaharien du sel et de l'or. En 1076, l'empire a été conquis par les Berbères entreprenant l'islamisation de l'Afrique occidentale. C'est à cette époque que les Bambaras se sont établis dans la région. Au XIIIe siècle, l'empire du Ghana a été absorbé par l'empire du Mali qui contrôlait les gisements aurifères du Haut-Sénégal-Niger. Djenné, Gao et Tombouctou sont devenus de grands centres commerciaux et culturels dans le monde islamique. Le royaume de Gao a été créé sur le territoire malien au XVe siècle. Le royaume a été transformé en empire songhaï couvrant la plus grande partie du Mali moderne. Pendant les XVII et XVIIIe siècles, le territoire malien a été morcelé en plusieurs petits états. Les Dogons et les Bambaras ont résisté longtemps à l'islamisation. Ils ont été islamisés pendant la guerre sainte menée dans la seconde moitié du XIXe siècle par El-Hadj Omar. L'esclavage s'est répandu avec l'expansion de l'islam.

La conquête française de la région a été dirigée par le futur gouverneur du Soudan français Joseph Gallieni qui a mené à partir de 1880 des combats contre les troupes de Samory Touré et contre les Touaregs qui résistaient au nord. Après des années de luttes, les

Français ont obtenu la capitulation du pays en 1898. Le Mali, colonie française depuis 1895, a été intégré avec une partie de la Mauritanie, du Burkina et du Niger à l'Afrique occidentale française. En 1904, ces territoires ont formé la colonie du Haut-Sénégal-Niger dont la capitale était Bamako. Elle est devenue, en 1920, le Soudan français après que la Haute-Volta en a été détachée. La colonie a fait l'objet d'une valorisation économique basée sur les travaux forcés. Toutes les activités politiques ont été interdites aux Africains jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. En 1946, le Rassemblement démocratique africain qui a mené la lutte pour l'indépendance de l'Afrique occidentale a été créé à Bamako. Sa section malienne a été dirigée depuis 1956 par Modibo Keita. En 1958, le Soudan français a accédé à l'autonomie au sein de la Communauté française. En 1959, le Soudan français a formé avec le Sénégal la fédération du Mali qui s'est proclamée indépendante en 1960. Mais la rivalité entre Modibo Keita et Léopold Sédar Senghor, futur président sénégalais, a fait éclaté la fédération. L'ancien Soudan français a conservé le nom de Mali et Modibo Keita est devenu président de ce nouvel État.

Le premier président a poursuivi une politique de développement guidée par les principes du socialisme sans interrompre les relations avec la France. L'Union soudanaise a été le seul parti politique représenté à l'Assemblée nationale. L'échec de la politique économique de Keita a provoqué un coup d'État militaire. Le président a été renversé et remplacé par le lieutenant Moussa Traoré qui a fondé l'Union démocratique du peuple malien, seul parti autorisé dans le pays. Le régime de Traoré était incapable de résoudre les problèmes économiques liés aux sécheresses persistantes. Le pays a été affaibli aussi par un conflit armé avec le Burkina dans les années 1985-1986. En 1991, Traoré a dû partir à cause d'un coup d'État mené par le lieutenant Amadou Toumani Touré. Les premières élections libres organisées au Mali en 1992 ont porté au pouvoir Alpha Oumar Konaré. Conformément à la Constitution, Konaré a quitté la présidence en 2002. L'ancien général Amadou Toumani Touré a gagné les élections présidentielles de 2002. Il a été réélu en 2007.

3. Situation linguistique

Les Bambaras, concentrés surtout dans la capitale, représentent l'ethnie principale du Mali (31 % de la population). Ils sont suivis par les Peuls (14 %), les Sénoufos (12 %), les Soninkés (9 %), les Dogons (8 %), les Songhaïs (7 %) et les Malinkés (6 %). Les ethnies vivant dans le nord du pays (Touaregs, Peuls et Maures) sont nomades. À les différences des Peuls, les Touaregs (environ 400 000 personnes) n'ont jamais reconnu la domination des ethnies mandingues (essentiellement des Bambaras) et mènent un combat permanent contre le gouvernement malien. La déclaration de l'indépendance en 1960 et la délimitation des frontières ont rendu le nomadisme plus difficile et ont intégré les Touaregs dans un État auquel ils ne s'identifient pas. De plus, ils sont devenus minoritaires dans tous les nouveaux États créés après le départ des colonisateurs français.

Le pays compte une trentaine de langues, mais une dizaine seulement sont parlées par plus de 100 000 locuteurs. C'est le bambara, parlé surtout dans le district de Bamako et maîtrisé par plus de 4 millions de personnes, qui demeure la langue la plus importante du pays. Le bambara employé dans la capitale est appelé bamakokan. Le bambara, parlé également au Sénégal, est souvent considéré (avec le malinké, utilisé aussi en Gambie, au Sénégal et en Guinée, et le jula, répandu au Burkina et en Côte d'Ivoire) comme un dialecte de la langue mandingue, maîtrisée par environ 12 millions d'Africains. Plus de 60 % des Maliens parlent l'une de ces langues mandingues comme langues maternelle ou seconde. Parmi les autres langues répandues au Mali, on peut mentionner le peul (utilisé dans 15 pays africains) et le songhaï (parlé aussi au Niger). Le peul est maîtrisé par 20 % et le songhaï par 9 % de la population malienne. Le peul est répandu surtout dans la région de Mopti et le

songhaï dans les régions de Gao et de Tombouctou. Environ 90 % des Maliens parlent au moins l'une des trois langues principales du pays (bambara, peul, songhaï). La plupart des langues employées au Mali appartient à la famille nigéro-congolaise (bambara, peul, soninké, dogon, sénoufo). D'autres langues font partie des familles nilo-saharienne (songhaï) et chamito-sémitique (tamasheq parlé par les Touaregs).

Le français reste la seule langue officielle du pays mais la communication interethnique est assurée principalement par le bambara et au nord (dans les villes de Gao et de Tombouctou) par le songhaï. Il est extrêmement rare d'entendre le bambara dans le nord du Mali. Seuls les Songhaïs qui ont habité le sud du pays maîtrisent cette langue. Le peul et le tamasheq sont également parlés dans cette partie du Mali. Le bambara est une langue seconde pour les personnes ayant pour langue maternelle le malinké ou le jula ainsi que pour pour les Peuls et les Soninkés. La concentration de la population malienne dans la capitale contribue à la diffusion de cette langue. Les Songhaïs et les Touaregs, récemment installés à Bamako, ont dû apprendre le bambara. Mais en famille et dans la communication avec les amis ils continuent à employer leurs langues maternelles. Des locuteurs instruits de sexe masculin essaient d'éviter la communication en bambara et préfèrent la communication en français. Dans les familles des fonctionnaires peuls ou songhaïs installées à Bamako, il est assez courant que les enfant parlent entre eux bambara. Les parents refusent (pour des raisons politiques et ethniques) de communiquer dans cette langue et s'adressent à leurs enfants en français. Le peul est maîtrisé (outre les personnes ayant cette langue pour langue maternelle) essentiellement par les Dogons, le songhaï surtout par les Touaregs et les Maures qui emploient (avec les Peuls) aussi le soninké. Par contre, les Bambaras ne maîtrisent pas d'autre langue africaine.

Il existe plusieurs théories expliquant pourquoi le bambara est devenu la langue la plus répandue au Mali. Il est évident que la théorie de Maurice Delafosse qui voit les raisons de la domination du bambara dans sa simplicité (par rapport au peul « plus compliqué ») est complètement fausse. Les raisons sont surtout d'ordre historique. À la différences des Peuls qui ont été en majorité des éleveurs, les Mandingues ont fait du commerce et ont beaucoup voyagé. Les guerres menées par les Mandingues du XVIIe au XIXe siècles ont également contribué à la propagation de leurs langues. Il ne faut pas oublier le développement des relations commerciales entre le Mali et la Côte d'Ivoire julaphone. Même les colonisateurs français ont été obligés de reconnaître l'importance du bambara qui est devenu la langue employée dans l'armée coloniale. Les Bambaras ont également servi d'interprète travaillant pour les Français installés à Bamako. Après la déclaration de l'indépendance, le bambara est devenu logiquement la langue du pouvoir et les représentants de cette ethnie ont occupé des postes importants dans l'administration. Outre des raisons historiques, il est nécessaire de mentionner aussi des raisons psychologiques. La population malienne est fière de son histoire et le bambara est le symbole de l'empire célèbre dont les Maliens parlent très souvent. Les Songhaïs sont également fiers de leur langue matérialisant pour eux la gloire de l'empire songhaï. Il faut citer également des raisons géographiques. La région où le bambara est parlé est densément peuplée et relativement riche ce qui favorise l'immigration intraprovinciale en faveur de la région bambaraphone. Il est nécessaire de maîtriser le bambara pour trouver un bon travail à Bamako et réussir dans la société parce que cette langue est employée dans les médias, dans la communication orale dans les bureaux, etc. Pour plusieurs ethnies, le bambara unifie la nation malienne et la libère de la domination de la France et de la langue française. Par contre, les Songhaïs et surtout les Touaregs et les Maures critiquent les privilèges accordés au bambara qui est pour eux une langue de répression ethnique. Mais leurs motivations ne sont pas identiques. Chez les Songhaïs, les raisons géographiques dominent parce que la région où ils vivent est beaucoup plus proche de Niamey, capitale du Niger où le songhaï a une position importante, que de Bamako. Chez les Touaregs et les Maures, il s'agit

de raisons politiques car ces ethnies ne reconnaissent pas l'État malien et l'autorité de ses structures.

Les frontières du Mali ont été fixées par les colonisateurs français sans respecter la composition ethnique de la population. Les locuteurs de soninké vivent des deux côtés de la frontière séparant le Mali et le Sénégal, les Peuls et les Mandingues sont installés dans la région frontalière entre le Mali et la Guinée, les Sénoufos sont basés au Mali et en Côte d'Ivoire, les Songhaïs au Mali et au Niger. Aucune communauté linguistique importante n'est donc concentrée exclusivement au Mali.

La véhicularité au Mali est très peu assurée par le français. Cette langue n'est employée que dans la communication entre les fonctionnaires du nord et du sud du pays qui ne maîtrisent en commun aucune langue africaine. C'est surtout la population n'ayant pas pour langue maternelle le bambara qui communique en français pour protester contre la domination linguistique, culturelle et économique du bambara.

Pour maîtriser le français il faut terminer l'école primaire ce qui est le cas de 14 % des Maliens dont la moitié a une bonne compétence en français et la moitié a une compétence assez réduite dans cette langue. Les analphabètes ne sont pas exposés au français et ne maîtrisent pas non plus les bases de cette langue. Pendant les vingt années suivant la déclaration de l'indépendance du Mali, le nombre de francophones a augmenté à cause de la hausse des effectifs dans les écoles. Mais cette croissance s'est arrêtée en 1980 et depuis cette année le pourcentage des Maliens capables de communiquer en français demeure stable.

Il est évident que le français au Mali est en déclin et il est remplacé par le bambara. Mais le français reste encore la langue unifiant la population malienne et la langue sur laquelle tous les Maliens, y compris ceux qui ne la maîtrisent pas, ont le même avis. Mais il est extrêmement rare d'entendre le français dans la rue au Mali.

4. Politique linguistique

Selon l'article 25 de la Constitution 1992, le français est la langue d'expression officielle. Un décret de 1982 a reconnu 13 langues africaines parlées au Mali comme nationales. Mais ce statut n'est que symbolique et il n'a pas d'influence sur la situation sociolinguistique dans le pays. Le français demeure la seule langue utilisée à l'Assemblée nationale et toutes les lois sont rédigées et publiées exclusivement dans cette langue. La situation est un peu différente dans les tribunaux. Les jugements et tous les documents écrits se font seulement en français mais des langues maliennes (surtout le bambara) sont employées couramment dans la communication entre le juge et l'accusé. Le français est aussi la langue de l'administration malienne néanmoins certains documents (essentiellement les documents au niveau de l'administration locale) sont rendus publics également en bambara, et éventuellement, dans d'autres langues maliennes. Les hommes politiques s'adressent à leurs compatriotes en bambara pour être compris par une partie plus importante de la population. Le bambara est employé aussi dans la communication entre les soldats dans l'armée malienne. La communication orale dans les bureaux se déroule de plus en plus en bambara ou dans une autre langue africaine.

Une réforme scolaire ayant pour objectif d'assurer la rupture avec le système éducatif colonial, appliqué dans toutes les anciennes colonies françaises en Afrique, a été entamée en 1962. Dans un décret de cette année-là, on peut lire que l'éducation dans le système scolaire sera donnée en français avant de passer à l'éducation dans les langues nationales. L'enseignement primaire est passé d'un cycle de six ans à un cycle de neuf ans et l'examen marquant la fin des études primaires a été supprimé. Mais la réforme n'a pas apporté les résultats prévus. Le budget de l'État n'a pas été capable de couvrir les besoins croissants dans le domaine de l'éducation et la proportion des enfants fréquentant les écoles primaires et

secondaires n'a pas beaucoup augmenté. Aujourd'hui, environ 43 % des enfants commencent à fréquenter l'école primaire, 10 % des jeunes Maliens vont à l'école secondaire et seulement 2 % de la population peut accéder à la formation supérieure. Il y a des différences énormes entre les régions. Par exemple, dans la région de Gao, habitée surtout par les Songhaïs, seulement 15 % des enfants dans les villes et 5 % des enfants dans les villages vont à l'école. Encore pire, c'est dans la région de Kidal, où sont concentrés les Touaregs et les Maures qui refusent d'envoyer leurs enfants dans les écoles, parce que les cours sont donnés en français. Pratiquement toute la population de cette région est analphabète.

Dans l'enseignement secondaire général, les langues nationales sont enseignées à raison de deux heures par semaine. Il est possible d'étudier ces langues également à la Faculté des Lettres située à Bamako. La communication entre les étudiants universitaires se fait (à l'exception des Songhaïs et des Touaregs qui privilégient le français) en bambara. En 1979, on a décidé d'intégrer 4 langues nationales dans le système scolaire. Dans la plupart des écoles, c'était le bambara, dans certaines écoles les élèves ont pu apprendre le peul, le songhaï ou le tamasheq. Aujourd'hui, environ 1 300 écoles primaires participent à une autre expérimentation ayant pour objectif de se servir de la langue maternelle des enfants pour l'acquisition des connaissances de base et de les préparer au passage à l'enseignement en français. Dans la première année, l'enseignement est donné exclusivement dans la langue nationale. À partir de la deuxième année, le français s'ajoute à la langue nationale et l'enseignement est donné en parallèle en français et en langue nationale jusqu'à la sixième année. Dans 80 % des écoles, on enseigne en bambara, dans 10 % en songhaï, et dans 3 % en peul. Dans les autres écoles, l'enseignement se fait uniquement en français. Plusieurs élèves et étudiants maliens étudient l'arabe dans les écoles privées. L'anglais est une langue étrangère obligatoire dans l'enseignement primaire. Dans des écoles secondaires, on peut aussi apprendre l'allemand et l'arabe. Les langues nationales jouent un rôle primordial dans l'alphabétisation de la population adulte.

La presse écrite malienne est éditée à 80 % en français. Il existe un mensuel en bambara et une ou deux livraisons sporadiques en songhaï et en peul pour les néo-alphabètes maliens. Par contre, seulement 20 % des émissions de radio du Mali sont diffusées en français, 40 % en bambara et le reste en peul, en songhaï ou en une autre langue nationale. La faible proportion du français est dû au fait que la Radio rurale nationale diffuse surtout des programmes en langues nationales. En revanche, 60 % des émissions télévisées au Mali sont en français, le reste en langues nationales.

5. Conclusion

À l'exception de certains intellectuels maliens, peu nombreux, pour lesquels le français est la langue du colonialisme et du néocolonialisme, pour la majorité des Maliens, le français demeure une langue prestigieuse que la population ne refuse pas. Le bambara assure essentiellement l'intégration de la population dans les villes. Il n'existe aucune tension entre le français et les langues africaines au Mali car les contacts et le brassage interethniques et interlinguistiques ont une longue tradition dans le pays. Le bambara est une langue nationale et est la plus répandue au Mali. Les Maliens sont également ouverts à d'autres langues que le français, surtout à l'anglais et à l'arabe. De ce point de vue, le Mali pourrait servir d'exemple à d'autres pays multilingues situés en Afrique mais aussi hors du continent africain.

Résumé. Příspěvek je věnován postavení francouzštiny a národních jazyků v Mali. Předmětem analýzy je jejich užívání v oficiálních dokumentech, soudnictví, státní správě, školství a médiích. Francouzština je v Mali na ústupu a je postupně nahrazována zejména jazykem bambara užívaným zvláště v ústní komunikaci.

Bibliographie

CHAUDENSON, R. – RAKOTOMALA, D. (2004), *Situations linguistiques de la Francophonie*. *État des lieux*. Québec: Marquis.

LECLERC, J., *Mali. Aménagement linguistique dans le monde* [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/mali.htm; cit. 6. 11. 2008].

PERRIN, G. (1984), *La langue française au Mali.* Paris: IRAF.

Jaromír Kadlec
Katedra romanistiky
Flozofická fakulta
Univerzita Palackého v Olomouci
Křížkovského 10
CZ-771 80 Olomouc
République tchèque